



ÉDITORIAL
PAR ROSA MOUSSAOUI

Annexion

Le gouvernement de Benjamin Netanyahu ne dissimule plus rien de ses intentions, jusqu'aux plus hideuses. Avec la création au sein du ministère de la Défense d'une agence spéciale chargée d'orchestrer l'expulsion des Palestiniens de Gaza, il revendique ouvertement sa politique de nettoyage ethnique. Celle-ci ne se limite pas à l'enclave livrée depuis dix-huit mois à l'anéantissement. Elle se déploie aussi, sous les yeux de tous, dans les territoires occupés de Cisjordanie, où l'opération « Mur de fer » lancée le 21 janvier a déjà provoqué le déplacement forcé de 40 000 Palestiniens chassés des camps de réfugiés de Jénine, Tulkarem, Nour Chams, Tubas. L'intensification des opérations militaires israéliennes dans ces camps fait chaque jour de nombreuses victimes civiles; elle installe une situation humanitaire alarmante pour les déplacés privés de tout, d'abris, d'accès aux soins de santé. Des infrastructures vitales sont sciemment détruites pour empêcher le retour des populations qui ont fui les bombardements.

Des infrastructures vitales sont détruites pour empêcher le retour des populations.

Ce violent démantèlement des camps de réfugiés, où vivent les descendants des Palestiniens chassés de leurs terres en 1948, coïncide avec la décision des autorités israéliennes d'approuver la séparation administrative de 13 quartiers dans des colonies de Cisjordanie occupée, une mesure destinée à favoriser leur croissance comme entités indépendantes. À la fin du mois de novembre 2024, le mouvement La Paix maintenant recensait dans ces territoires occupés depuis 1967 147 colonies, ainsi que 224 avant-postes. L'année 2023 avait marqué un record: jamais depuis trente ans autant de permis de construire n'avaient été délivrés aux colons.

L'occupation, la colonisation des territoires palestiniens sont illégales; la Cour internationale de justice, la plus haute juridiction de l'ONU, l'a encore rappelé en juillet 2024, en exhortant Israël à « cesser immédiatement toute nouvelle activité de colonisation » et à « évacuer tous les colons ». Tout déplacement forcé de populations est attentatoire au droit international; l'opération d'annexion en cours en Cisjordanie le piétine. L'impunité dont jouit l'extrême droite israélienne au pouvoir doit cesser sans délai. ■

Dans les camps sahraouis, un demi-siècle de lutte contre la colonisation

SAHARA OCCIDENTAL Depuis 1975 et l'annexion du territoire par le Maroc, près de 177 000 réfugiés sahraouis vivent ou survivent dans les camps près de la ville algérienne de Tindouf. Un quotidien entre manque d'eau, manque de nourriture et l'espoir d'un retour sur leur terre.

Camp de réfugiés sahraouis d'Ausserd, Tindouf (Algérie), envoyé spécial.

Passé le mur d'enceinte ocre du siège de la wilaya d'Ausserd, un majestueux arganier trône dans la cour intérieure. Sur son tronc noueux, un petit drapeau a été dessiné. Un triangle rouge sur la gauche, trois bandes noire, blanche et verte: le novice le confondrait aisément avec celui de la Palestine. Mais celui-là comporte un croissant et une étoile rouges en son centre. Cette bannière est celle de l'exil: voici cinquante années précisément qu'une partie du peuple sahraoui a trouvé refuge ici, dans ce reg du Sahara pourtant réputé inhabitable. Bobbih, traducteur du Front Polisario, est arrivé ici en 1975. Il n'a jamais perdu son solide sens de l'humour. « Ausserd, Smara, El Aioun, Dakhla, Boujdour: on a gardé les noms des wilayas (division administrative - NDLR) de notre pays dans les territoires occupés. Comme ça, quand on retournera chez nous, on ne sera pas perdus! » sourit-il.

Sur la gauche, une porte donne sur une salle de réception, ceinte de sofas de velours rouge. Voici la gouverneure d'Ausserd, une des cinq wilayas des camps de réfugiés de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), situées à quelques dizaines de kilomètres de la ville algérienne

de Tindouf, dans l'extrême sud-ouest du pays. Une zone administrée par le Front Polisario, né en 1973, qui a créé la RASD en 1976, dans la foulée de l'exil.

Khira Boulahi est madame LA gouverneure, et c'est important. Chez les Sahraouis, ce sont les femmes qui gèrent tout ou presque: « L'administration, les affaires sociales, la jeunesse, la santé, la culture, énumère-t-elle. Nos deux difficultés principales sont le soin et l'eau, pourvoir aux besoins en produits de première nécessité demande une gestion précise et adéquate. Le plus dur est de ne pas pouvoir répondre à la demande d'un citoyen. » Car tout ou presque doit être importé jusque dans ce coin de désert « où il n'y avait rien ». La seule richesse économique, « ce sont les cheptels, surtout les chèvres et des dromadaires. Il existe quelques projets de pisciculture, des poulaillers. Nous voudrions que chaque famille ait un potager ». Des potagers, dans ce désert sec et soumis à des tempêtes dévastatrices? « Oui, c'est possible, répond Khira Boulahi, surtout quand il y a des arbres. » Car la terre peut être fertile lorsqu'elle est irriguée.

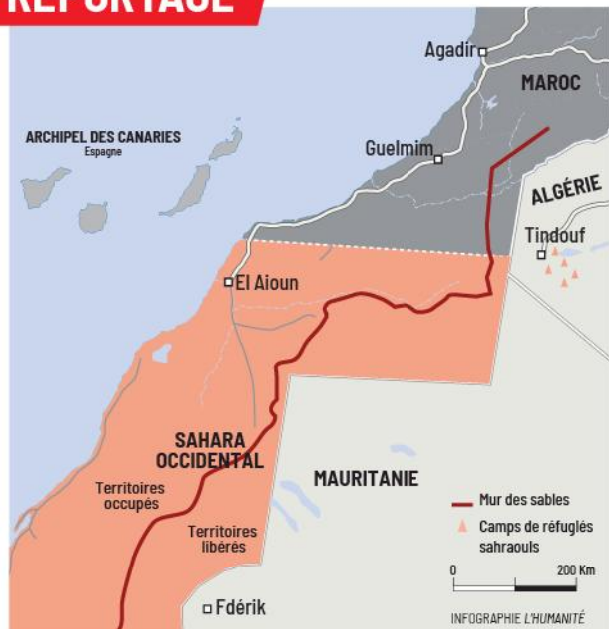
VULNÉRABILITÉ ALIMENTAIRE

Au siège du Croissant-Rouge sahraoui (CRS) au sein de la cité administrative de Rabouni, des centaines de conteneurs font office de mur d'enceinte de l'immense terrain où sont stockés des milliers de sacs de nourriture



Le camp d'Ausserd, comme les autres, porte le nom d'une division administrative de la République arabe sahraouie démocratique.

REPORTAGE



du programme alimentaire mondial. Farine, légumineuses, riz, sucre et huile : près de 80 % de la population des camps est ainsi approvisionnée, grâce à l'aide internationale, « 78 % de la population est en vulnérabilité alimentaire, un tiers des enfants en malnutrition chronique, 75 % des femmes en anémie chronique », détaille le président du CRS, Bouhbeini Yahya. Il est inquiet : l'année dernière, les financements ont baissé, et l'ONU a lancé un appel à contribution exceptionnelle. Et avec le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, l'aide internationale pourrait encore chuter, même si « celle que nous recevons vient surtout du HCR (Haut-Commissariat aux réfugiés - NDLR), et surtout de l'Algérie, avec 30 % environ, puis de l'Espagne, l'Italie, la Suisse ou un peu la France ».

Quelques heures plus tard, à la tombée du soleil, sous un abri de tôle où sont entassés des grands sacs de 50 kilos et



Manifestation d'écoliers pour la libération des prisonniers politiques, le 15 février.

des bidons estampillés Nations unies, quatre femmes patientent. Les enfants jouent à côté, en attendant qu'une responsable supervise la distribution. Les paniers sont distribués : 16 kilos, dont 12 de céréales. Ce qui manque le plus, ce sont les produits frais, fruits et légumes.

« LES FEMMES ONT DÛ S'OCCUPER DE TOUT »

Non loin, au milieu de maisons de parpaing brut éparses et des tentes traditionnelles, les chaïmas, un vieil homme arrive avec son âne. Sur la carriole, deux gros jerricans,

autour desquels se pressent quelques adolescents. Un petit appoint en sus de l'eau distribuée par le service de la wilaya, rigoureusement rationnée. Pour tous les camps, la seule source d'eau locale est un puits dans la nappe phréatique située dans la wilaya voisine de Smara. « Au début, on puisait à 15 ou 20 mètres ; désormais c'est à 40 mètres », explique Bobbih. Ce dernier précise ce rôle primordial tenu par les Sahraouies : « Chaque homme, depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort, est un combattant. Pas un soldat : un combattant, car nous défendons une cause, celle ■■■

■ de notre peuple. Alors ce sont les femmes qui ont dû s'occuper de tout », explique-t-il.

Car la vie quotidienne – ou la survie – dans les camps de réfugiés n'occulte jamais ce qui se passe à une cinquantaine de kilomètres de là, vers l'ouest. Bientôt cinq ans que la guerre a repris. Après un cessez-le-feu en 1991, qui devait être suivi d'un référendum d'autodétermination qui n'a jamais eu lieu malgré la présence des Nations unies avec la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), les combats ont repris depuis 2020. Et ils sont meurtriers. Au siège de l'Association des familles de prisonniers et de disparus sahraouis, créée en 1989, le guide, Saleh, énumère les crimes commis par les autorités marocaines, qui dépensent sans compter pour assurer militairement et diplomatiquement la mainmise sur les territoires occupés du Sahara occidental: « Les milliers d'arrestations arbitraires, la colonisation et le nettoyage ethnique, les prisonniers politiques, dont le nombre varie. »

ZONE MINÉE ET ATTAQUES DE DRONES

Depuis les camps de réfugiés de Tindouf, les combattants lancent des opérations contre les positions marocaines, dans les territoires libérés, une bande de terre qui va de la frontière algéro-marocaine jusqu'au Mur des sables. Immense construction, la seconde plus importante de l'humanité après la muraille de Chine, avec des guérites tous les 5 à 6 kilomètres. Pour un coût économique faramineux de plusieurs dizaines de millions d'euros par mois, environ 150 000 soldats déployés, et une technologie militaire souvent originaire d'Israël, qui assiste le Maroc dans sa politique de colonisation depuis plus de quarante ans. L'autre allié de longue date? La France.

Au musée national de la Résistance sahraouie, qui raconte l'histoire du peuple depuis son mode de vie bédouin d'avant la colonisation jusqu'à la lutte actuelle du Front Polisario, un amas de métal trône dans la cour intérieure. Les débris d'un avion. Pas n'importe lequel: un Jaguar français, abattu en 1977 alors qu'il bombardait les positions sahraouies. Puis, dans un bâtiment attenant, des rangées de blindés, français là aussi. Tous pris et exhibés fièrement par les Sahraouis. Au siège de la wilaya d'Ausserd, Khira

Boulahi l'a d'ailleurs dénoncé, au sujet de la récente reconnaissance par Emmanuel Macron de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental: « Nous n'avons pas été surpris. La France officielle a toujours été partie prenante, l'un des pays qui bloquent toute résolution globale du conflit sahraoui. »

Mais aujourd'hui, un élément nouveau a rendu la lutte militaire plus déséquilibrée: les drones. Leur acquisition par le Maroc auprès d'Israël et de la Turquie rend la zone extrêmement dangereuse. Depuis 2020, ils ont fait plus de 300 victimes, « dont au moins 127 civils tués », précise le guide, Saleh. Impossible aujourd'hui pour les journalistes de s'approcher du Mur et ses sites de combat: les drones rendent le déplacement bien trop risqué. D'autant que la zone est minée: près de 10 millions d'engins antichars ou antipersonnel polluent le désert. Des équipages de démineurs partent régulièrement en mission, avec l'aide d'ONG ou de l'ONU. Sinon, seuls les combattants sahraouis s'y rendent. Le diplomate Brahim Mokhtar, ambassadeur de la RASD en Asie, confirme à l'Humanité: « Nous pouvons acheter des drones nous aussi. C'est une question de temps. » Contemplant les camps qui s'étendent à perte de vue, Bobbih lâche, pensif: « Cinquante ans que nous sommes là. Ça a bien changé quand je regarde tout cela. Nous avons tout construit dans le désert, nous avons même un peu de confort. Mais ce n'est pas notre terre. » ■

REPORTAGE ET PHOTOS : BENJAMIN KÖNIG



Sur le parvis de la commune du Val-de-Marne, le 30 mars. SAMIR MAOUCHE POUR L'HUMANITÉ

Coup d'envoi d'une marche pour les prisonniers politiques

À Ivry-sur-Seine, ce dimanche, des militants se sont réunis à l'initiative des soutiens de la République arabe sahraouie démocratique. Le début d'un périple de deux mois jusqu'au Maroc, avec pour objectif d'alerter et de sensibiliser l'opinion publique.

Sur l'esplanade de la mairie d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), en ce dimanche matin, près de 200 personnes se sont donné rendez-vous pour partager le petit déjeuner, des chants et des danses. « C'est un double jour de fête, se réjouit Mohamed Ali Zerouali, le représentant du Front Polisario en France. Carnous célébrons à la fois l'Aïd-el-Fitr et le départ de cette marche dont le sens est d'attirer l'attention de l'opinion publique française et internationale sur la situation des prisonniers qui croupissent dans les prisons marocaines, pour aucune autre raison que celle de proclamer le droit élémentaire du peuple sahraoui. » Juste à côté, femmes et enfants de la diaspora distribuent des dattes que l'on trempe dans du lait pour accompagner le café.

UNE SITUATION DÉNONCÉE PAR L'ONU

De l'hôtel de ville s'est donc élancée une marche de deux mois, entre Ivry et Kenitra, au Maroc. Un périple qui comptera vingt étapes en France, en Espagne et au Maroc, avec pour but d'interpeller et de sensibiliser sur le sujet des prisonniers politiques sahraouis. L'un d'entre eux, peut-être le plus connu, Naâma Asfari, est le mari de Claude Mangin, infatigable défenseuse du droit des Sahraouis avec ses camarades de l'Association des amis de la RASD, la République arabe sahraouie démocratique. Voici quinze ans que Naâma Asfari est détenu arbitrairement dans une prison marocaine, après un jugement expéditif dénoncé par l'ONU, avec 24 de ses compatriotes. Pour le maire PCF d'Ivry, Philippe Bouyssou, « c'est un vieil engagement de la ville, depuis le

début de l'occupation en 1975. Claude Mangin est une Ivryenne emblématique, qui fait partie depuis peu du conseil municipal, et son mari, Naâma Asfari, est citoyen d'honneur ».

Avant de commencer la marche en direction de la ville voisine de Vitry, les participants échangent les dernières nouvelles des prisonniers, dont le droit de visite est bafoué par les autorités marocaines. « Nous faisons la différence entre le peuple marocain ami et son gouvernement », précise Philippe Bouyssou à la tribune. Mais l'autre nouvelle, cette année, est le coup de tonnerre de juin 2024: Emmanuel Macron a reconnu, sans prévenir personne ni consulter le Parlement, la souveraineté marocaine sur le territoire sahraoui. Ce faisant, « le président français bafoue le droit international et discrédite la politique étrangère de la France », dénonce Mohamed Ali Zerouali. Toutefois, cette reconnaissance a le mérite de « mettre sur la table ce qui était caché depuis des années », précise-t-il, pointant notamment « les intérêts des entreprises françaises » dans la région.

L'un des compatriotes, Mohamed Ould Chérif, du centre d'études et de documentation franco-sahraoui Ahmed-Baba-Miské, se veut offensif: « C'est une marche pour la défense des citoyens sahraouis et contre l'injustice suprême de la colonisation et de l'existence de prisonniers d'opinion. Nous dénonçons la colonisation par le Maroc, la répression quotidienne, et, comme en Palestine, l'installation de colons par le gouvernement. » À la tribune, le député PCF Jean-Paul Lecoq prend la parole pour tacler le soutien de Paris à Rabat, lui qui a été expulsé par le Maroc en 2010, juste avant l'arrestation de Naâma Asfari. ■

« Emmanuel Macron bafoue le droit international. »

MOHAMED ALI ZEROUALI,
FRONT POLISARIO

B. K.